



© 2024 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés. The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.

Publi-C Certificate issued on November 13, 2024 to English Account NG C3 for personal and temporary display.

news-20240929-CRK-neuro*2document*22108220

Source name

ICI Radio-Canada - Nord de l'Ontario (site web)

Source type

Press • Online Press

Periodicity

Continuously

Geographical coverage

Regional

Origin

Greater Sudbury, Ontario, Canada

Dimanche 29 septembre 2024

ICI Radio-Canada - Nord de l'Ontario (site web) • 1335 words

Live Nation : la domination du géant soulève des inquiétudes

Rozenn Nicolle
Radio-Canada

L'expansion de Live Nation dans l'industrie du spectacle continue de faire sourciller, quelques jours après l'annonce de la construction d'un nouvel amphithéâtre que le géant compte ouvrir l'an prochain à Toronto. Cette influence croissante de la multinationale inquiète des artistes locaux, qui craignent d'être laissés de côté et qui font écho à des inquiétudes plus générales quant à la domination du marché.

La présence de Live Nation demeure un défi à surmonter pour la plupart d'entre nous, déplore Vince Anastasi, musicien du groupe torontois Itus. Selon lui, la domination du géant de l'événementiel réduit l'accès des artistes émergents aux salles de spectacle.

C'est une opinion que partage Julia Ambre, une chanteuse qui se produit régulièrement dans des salles intimistes de Toronto, comme le Bovine Sex Club et le Rivoli.

Jouer dans des salles appartenant à Live Nation, c'est réservé aux artistes établis. Pour nous, c'est presque im-

possible d'y accéder. Julia Ambre, chanteuse

Depuis 2019, Live Nation a multiplié les acquisitions à Toronto, notamment le Danforth Music Hall, le Velvet Underground et, plus récemment, l'Opera House, solidifiant sa présence sur la scène musicale. Avec la rénovation de la Scène Budweiser et l'ouverture du History en 2021, Live Nation détient aujourd'hui six salles de spectacle dans la ville, auxquelles s'ajoutera le nouvel amphithéâtre.

Il y a une réelle inquiétude de perdre davantage d'espaces si chers à la communauté artistique torontoise, explique Jonathan Bunce, directeur général de Wavelength Music et coauteur de l'étude *Reimagining Music Venues*.

Il croit par ailleurs que si Live Nation achète de plus en plus de salles de concert, les billets vendus dans ces endroits pourraient devenir plus chers, et les spectateurs risquent d'avoir moins d'argent pour les spectacles de petits artistes.

Seulement 3 % des salles

Le nouvel amphithéâtre extérieur doit pouvoir accueillir jusqu'à 50 000 spectateurs.

Pourtant, Live Nation se défend. Toronto est une grande ville musicale dynamique avec près de 200 salles de concert; Live Nation n'en exploite que 3 %, écrit une porte-parole dans un courriel à Radio-Canada.

Notre objectif est d'offrir des expériences haut de gamme aux spectateurs et aux artistes tout en soutenant la communauté locale, que ce soit en stimulant l'impact économique et la création d'emploi avec la construction du stade Rogers, en préservant des lieux historiques comme l'Opéra ou en collaborant avec des promoteurs locaux pour renforcer l'écosystème de la musique en concert à Toronto. Live Nation, dans un courriel à Radio-Canada

L'organisme soutient par ailleurs qu'il organise plus de 500 spectacles chaque année dans des salles indépendantes, ce qui représente plus de la moitié de ses activités canadiennes, et se félicite de sauver des salles historiques qui de-

vraient, selon lui, fermer boutique si elles n'étaient pas rachetées.

Un argument qui a du vrai, selon la chanteuse Julia Ambre. C'est quand même une corporation qui a beaucoup, beaucoup d'argent à apporter à la musique et c'est peut être par eux qu'on a pu restaurer et conserver des salles aussi mythiques que l'Opera House ou le Danforth Music Hall.

Concernant le coût des spectacles, Ticketmaster, qui appartient à Live Nation, affirme qu'il ne fixe pas le prix des billets et que son rôle est de fournir une technologie qui relie les spectateurs aux événements.

De son côté, la PDG de l'Association canadienne de la musique sur scène, Erin Benjamin, salue l'annonce de la création du stade Rogers. Toutes les activités de musique sur scène, à travers l'écosystème, contribuent à créer des emplois et un impact économique.

Une position dominante indéniable

Pour les experts qui se penchent de plus près sur les cas de dominance du marché et des conséquences que ces positions peuvent avoir, le cas de Live Nation est complexe.

On a une entreprise qui est particulièrement dominante non seulement par sa taille, mais [aussi] par le fait qu'elle est présente dans plusieurs secteurs qui sont interreliés, souligne Jennifer Quaid, professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Dans son plus récent rapport annuel, Live Nation Entertainment soutient avoir des ressources uniques qui sont inégalées dans l'industrie du divertissement en direct. L'entreprise dit avoir une

influence importante sur 373 salles de concert dans 49 pays. Elle a par ailleurs produit 50 000 événements en 2023, dont 146 festivals.

Live Nation croit également détenir le réseau de billetterie le plus important du monde.

En somme, son réseau d'entreprises englobe les différents secteurs de l'industrie, lui offrant une position inégalée par rapport à ses concurrents, croit Keldon Bester, directeur général du Canadian Anti-Monopoly Project (CAMP), un groupe de réflexion qui encourage les politiques antimonopole au Canada.

Si Live Nation perçoit cet amalgame de services comme une force, le gouvernement américain estime plutôt que l'entreprise exerce un **contrôle monopolistique sur l'industrie du spectacle aux États-Unis** et a lancé une poursuite en mai dernier.

Keldon Bester admet ne pas avoir étudié les conséquences de la position de Live Nation Entertainment au Canada en particulier, mais fait remarquer que le travail fait aux États-Unis par d'autres organismes a mené à la plainte déposée par le département de la Justice américaine.

Les conséquences qui sont dégagées dans ce dossier, dit-il, sont d'une part, du côté du consommateur : le prix des billets plus élevé, un service de moins bonne qualité, moins d'options, indique M. Bester.

Du côté des artistes, c'est une part plus faible des revenus provenant des marchandises, des ventes de billets, et cela réduit vraiment vos revenus et vos moyens de subsistance, soutient-il.

Et selon lui, les entreprises de la multinationale sont implantées de façon très similaire au Canada. Au pays, aucun recours de cette envergure n'est présentement intenté contre Live Nation Entertainment; toutefois, la récente réforme de la Loi sur la concurrence pourrait rendre la procédure plus facile qu'auparavant, selon des experts.

La nouvelle Loi canadienne sur la concurrence peut-elle inquiéter le géant?

Plusieurs **changements** à la Loi sur la concurrence sont entrés en vigueur en juin dernier.

Ce qui est intéressant potentiellement, c'est qu'on a maintenant diminué le nombre de facteurs dont on a besoin de démontrer pour établir qu'il y a bel et bien un abus de position dominante, fait remarquer Jennifer Quaid.

Pour avoir gain de cause, le Bureau de la concurrence devait auparavant prouver que l'entreprise avait l'intention de nuire à ses concurrents en utilisant des pratiques anticoncurrentielles, et que ces pratiques avaient empêché ou diminué la concurrence dans le marché. Maintenant, on peut [tenter de prouver] soit l'un, soit l'autre, indique Mme Quaid.

Elle souligne par ailleurs qu'il est maintenant possible pour des particuliers ou des entreprises de poursuivre eux-mêmes une société pour abus de position dominante si le Bureau de la concurrence refuse de le faire.

Toutefois, dans ce genre de dossiers, il faut d'abord établir que l'entreprise visée a une position dominante dans un secteur, explique l'experte en pratiques commerciales éthiques.

On voit bien qu'il y a du potentiel

dans la nouvelle loi, mais il faut encore maintenant qu'on bâtit les arguments, et que ces arguments-là soient retenus.Jennifer Quaid, professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Keldon Bester croit qu'un cas comme celui de Live Nation pourrait être un bon exemple de la manière dont notre nouvelle loi, notre loi plus forte, devrait être utilisée.

Il croit notamment que la réforme pourrait donner plus de pouvoir aux particuliers ou aux entreprises, mais que les ressources nécessaires pour poursuivre Live Nation seraient quand même considérables.

En réponse aux questions de Radio-Canada, Anna Maiorino, porte-parole du Bureau de la concurrence du Canada, soutient par courriel qu'elle n'est pas en mesure d'indiquer si le Bureau enquête sur Live Nation, puisqu'il est tenu par la loi de mener ses travaux de manière confidentielle.

Avec des informations de Sarah Tomlinson et de Yanick Lepage

This article appeared in ICI Radio-Canada - Nord de l'Ontario (site web)

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2108220/live-nation-ticketmaster-canada-concurrence-artiste>

Note(s) :

Mise à jour : 2024-09-29 18:52:48 (UTC -4)